

AGRICULTEUR – CHEF D'EXPLOITATION- RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

MÉTIER (NOM + DESCRIPTIF)

On parle aujourd'hui d'agriculteur, mais aussi de chef d'exploitation ou responsable d'entreprise agricole. En réalité, le terme d'agriculteur regroupe aussi bien les métiers de chef d'exploitation, de responsable d'entreprise agricole, que de maraîchers.... il existe bien des façons d'être agriculteur, on peut développer un élevage, cultiver des céréales, des betteraves, des pommes de terre, ou la vigne (il s'appelle alors viticulteur).

Mais qu'il cultive des vignes, des céréales, des fruits et légumes ou qu'il élève des vaches, moutons, chevaux ou chèvres, l'agriculteur est aussi un patron et a les mêmes préoccupations que tous les chefs d'entreprise. Aujourd'hui, le savoir-faire technique ne suffit plus. Un agriculteur est multi-casquette et passe dans la même journée de la traite des vaches à la réparation d'une clôture en passant par le suivi des comptes de l'exploitation et la négociation avec les acheteurs. L'agriculteur est également un commercial qui choisit ses cultures en fonction des besoins du marché. Il dirige son exploitation comme un chef d'entreprise, s'aidant de l'outil informatique pour suivre sa production et pour la vendre.

Pour exercer, il faut aujourd'hui maîtriser les techniques de production et, en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation. Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'œuvre salariée, l'agriculteur est une personne polyvalente et multi-compétente qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution.

Quelle que soit l'exploitation, il faut fournir un travail énorme et toujours tout remettre en question : faut-il miser sur les céréales ? Faut-il essayer le soja, la culture biologique, les plantes médicinales ? En outre, nombreux sont les agriculteurs qui, aujourd'hui, ajoutent une corde à leur arc. Il s'agit le plus souvent du tourisme rural : gîtes ruraux, séjours à la ferme, randonnées à cheval, stages d'artisanat, qui connaissent un grand succès auprès des vacanciers et apportent un revenu complémentaire aux exploitants agricoles. Une formation est nécessaire, même si ces derniers se recrutent encore parmi les enfants d'agriculteurs.

ACCESSIBILITÉ : Les formations et les diplômes

Le métier d'agriculteur s'est longtemps transmis de parents à enfant dans le cadre d'un apprentissage sur le tas. Aujourd'hui, les installations hors cadre familial sont néanmoins de plus en plus fréquentes. Cette profession est accessible avec une expérience professionnelle dans le secteur sans diplôme particulier. Si l'accès aux professions du secteur agricole n'est pas soumis à une condition de diplôme, avoir suivi une formation en agriculture est conseillé pour acquérir les gestes métiers de base et les compétences en gestion nécessaires à la conduite d'une exploitation.

Il faut en outre être titulaire d'un diplôme en agriculture d'un niveau 4 et donc d'un bac au minimum (capacité agricole) pour pouvoir bénéficier de certaines aides financières à l'installation. En effet, un Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole -BPREA- est requis pour l'obtention de financements spécifiques (prêts bonifiés) destinés à faciliter l'installation des jeunes agriculteurs.

On peut ensuite se spécialiser avec un CAP/BEP Agricole en conduite de production agricole option vigne et vin. Un Bac professionnel ou BTS Agricole en viticulture-œnologie peut être demandé pour les fonctions d'encadrement en viticulture ainsi qu'un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite En Sécurité - CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peu(vent)t être demandé(s).

Formation continue : La profession d'agriculteur est facilement accessible dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Les diplômés du secteur agricole peuvent notamment être préparés par la voie de la formation continue au sein d'un centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA). Pour les personnes ayant déjà une formation antérieure, il existe des systèmes d'équivalences permettant de ne pas avoir à repasser les matières générales du diplôme.

CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ

L'activité de cet emploi s'exerce au sein d'entreprises de production en relation avec différents services ou interlocuteurs (station de conditionnement, techniciens de coopératives, acheteurs, ...). L'activité varie néanmoins selon le secteur, le mode d'organisation (présence d'une unité de transformation, d'un point de vente, ...) et la taille de l'entreprise.

Mais qu'il soit éleveur, cultivateur ou producteur de fruits ou de légumes, l'agriculteur exerce un métier en extérieur et en contact constant avec la nature et les animaux et peut impliquer la manipulation de charges. Pour exercer ce métier, l'amour de la nature et des animaux est indispensable mais ne suffit pas pour autant.

Cette profession convient parfaitement à tous les candidats souhaitant travailler dehors mais cela implique de faire face aux aléas climatiques (sécheresse, vent, neige, froid et inondation). A cela s'ajoutent des conditions d'exercice assez difficiles : baisse de la rentabilité des productions, hausse des charges, chute constante des prix agricoles, lourd emprunt à rembourser...

Doté d'une grande polyvalence, un exploitant agricole ne compte pas ses heures week-ends et jours fériés compris. Un agriculteur peut être amené à exercer en horaires décalés et est soumis au rythme des saisons (récolte, vendange, ...).

Véritable chef d'entreprise, un agriculteur doit posséder de solides connaissances en gestion, en comptabilité, administratives et commerciales.... pour assurer la rentabilité de son exploitation.

Il s'agit donc d'un métier physique et exigeant mais en même temps très valorisant : à lui seul un agriculteur peut nourrir des milliers de personnes grâce à son travail quotidien sur son exploitation.

EXEMPLES DE METIERS ASSOCIES D'EXECUTION/ DE MAITRISE/ DE MANAGEMENT / DE GESTION

Éleveur porcin

Éleveur laitier

Céréaliier

Berger

Vacher

Exploitant

Second d'exploitation

Chef de culture

Chef d'atelier

EMPLOYEURS

Un agriculteur peut travailler dans :

- une exploitation
- une cave coopérative
- une entreprise
- un centre d'insémination
- un centre de formation pour adultes
- une ferme d'élevage
- une ferme expérimentale

COMPETENCES NECESSAIRES :

Savoirs

- Agronomie
- Botanique
- Biologie végétale
- Réglementation et produits phytosanitaires
- Les normes qualité
- Engins agricoles
- Caractéristiques des parasites animaux et végétaux
- Règles de sécurité
- Techniques culturales
- Produits phytosanitaires
- Techniques de conditionnement
- Argumentation commerciale
- Outils de planification
- Gestion des stocks et des approvisionnements
- Logiciels de gestion de stocks
- Gestion administrative
- Gestion comptable
- Outils bureautiques
- Management

Savoir-être

- Polyvalence : L'exploitant agricole a de solides connaissances en agriculture, en gestion et en techniques d'élevage et de culture, afin de gérer au mieux son exploitation.
- Ouverture : Il doit s'informer et s'adapter aux nouvelles technologies appliquées à l'agriculture.
- Prévoyance : Il est très important de savoir planifier ses objectifs et de définir les moyens pour les atteindre, car l'avenir d'une exploitation est remis en question à chaque récolte ou à chaque renouvellement de bétail.

Savoir-faire

- Préparer le matériel, les matériaux et les outillages
- Surveiller l'état d'une plantation

- Entretien d'une plantation
- Récolter un produit agricole
- Entretien des équipements
- Assurer une maintenance de premier niveau
- Préparer le sol et les plantations (épandage, semis, récolte, ...)
- Poser et régler un équipement d'irrigation et d'arrosage
- Conditionner un produit
- Commercialiser les produits d'une exploitation
- Planifier une opération de semis, de traitement ou de récolte sur un site d'exploitation
- Préparer les commandes
- Suivre l'état des stocks
- Définir des besoins en approvisionnement
- Réaliser une gestion comptable et administrative
- Coordonner l'activité d'une équipe

FORMATIONS ASSOCIÉES :

- BP REA
- BAC PRO CGEA
- BTSA ACSE
- Licence